

2011, une année d'engagement éthique



EDITORIAL

2011, réaffirmer les valeurs du groupe

Engagée en 2010, notre réflexion sur la responsabilité interne de l'entreprise a pris toute son ampleur cette année. Il est en effet fondamental que les convictions fortes, qui animent le groupe dans sa démarche d'investissement, se reflètent de façon très concrète au niveau de ses axes de développement. Dans cette optique, un nouveau plan d'actions a été lancé. Il s'est construit selon une logique profondément participative dans laquelle chaque collaborateur était invité à s'exprimer. Des comités stratégiques se sont ainsi constitués afin d'identifier nos forces et nos faiblesses de façon pro-active. Ces réflexions ont servi de point de départ à la définition d'une nouvelle organisation pour laquelle des plans stratégiques vont être conçus en 2012 et dont les objectifs concrets seront déployés au cours des cinq prochaines années dans le cadre du programme « Ambitions 2017 ».

Les principales parties-prenantes sont intégrées à cette réflexion globale, que ce soient les clients, les collaborateurs, les actionnaires et les autorités publiques. En ce qui concerne les ressources humaines, l'entreprise ambitionne d'être un lieu « où il fait bon travailler et où les collaborateurs s'épanouissent personnellement et professionnellement ». De même, les modalités de gouvernance du groupe sont en cours d'évolution, afin d'en améliorer l'efficacité. Sur le plan environnemental, l'entreprise a souhaité participer au projet de sensibilisation au développement durable « Nature Capitale », tout en continuant le bilan carbone initié depuis un an.

Tout ceci en continuant, bien entendu, à faire vivre notre démarche ISR par la réalisation de nouvelles études sectorielles et thématiques, ainsi que par l'accentuation de notre engagement actionnarial et du dialogue mené auprès des entreprises.



Aurélie Baudhuin
Analyste ISR
Philippe Troesch
Président du directoire de
Meeschaert Asset Management

SOMMAIRE

Editorial	3
1. Evénements marquants de l'année 2011	6
2. Chemin parcouru et nouveaux axes d'amélioration	
2.1 Responsabilité sociale et environnementale interne ...	8
- Résultats GPTW.....	8
- Evolution du Bilan Carbone.....	8
2.2 Démarche d'investissement	9
- Un nouveau partenariat avec EthiFinance	9
Focus partenaire : EthiFinance	9
- Une intégration accrue de l'ESG à la stratégie d'investissement globale	10
2.3 Sensibilisation aux enjeux environnementaux	10
- Demander aux entreprises une transparence accrue sur leurs émissions de carbone et leur consommation d'eau ...	10
- Soutenir des projets de sensibilisation au développement durable : Nature Capitale	11
3. Définition du périmètre d'investissement	
3.1 Analyses sectorielles	12
- Semi-conducteurs	12
- Distribution spécialisée.....	13
- Secteur bancaire	15
- La chimie verte.....	16
- Métaux et extraction minière	18
3.2 Analyses thématiques.....	20
- Le développement d'une nouvelle consommation en Afrique.....	20
- Impacts économiques du vieillissement de la population	22
4. Engagement actionnarial et sensibilisation	
4.1 Engagement actionnarial.....	24
- Actualités du vote aux assemblées générales (AG)	
Focus entreprise : AG de France Telecom.....	24
- Demande d'inscription d'une résolution environnementale à l'AG de Total	24
- Statistiques de l'année 2011	24

4.2 Sensibilisation de l'opinion publique	25
- Participation à la semaine de l'ISR (du 10 au 14 octobre 2011).....	25
- Participation à des journées et des soirées d'information organisées par l'association Ethique et Investissement...	25
Conclusion	26
Remerciements	

1. Evénements marquants de l'année 2011

// JANVIER //

Réactualisation multi-sectorielle.

Soirée Ethique et Investissement : « L'emploi des seniors : quelles bonnes pratiques pour maintenir dans l'entreprise les salariés les plus âgés ? ».

Enquête Great Place to Work® au moyen d'un questionnaire administré par email auprès de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

// FÉVRIER //

Etude thématique sur des entreprises de moyenne capitalisation.

// MARS //

Assemblée générale du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)

Participation à une coalition d'investisseurs destinée à déposer une résolution externe à l'assemblée générale de Total.

// SEPTEMBRE //

Etude thématique sur la consommation en Afrique.

Labellisation Novethic 2011.

Séminaire Proinvest sur la politique de vote aux Assemblées Générales.

Focus groupes Great Place to Work® destinés à approfondir, au moyen de groupes de travail qualitatifs, certains des résultats mis en avant par l'enquête de janvier.

// OCTOBRE //

Etude thématique sur les mutations démographiques.

Deuxième édition française de la Semaine de l'Investissement Socialement Responsable.

Soirée Ethique et Investissement : « De l'ISR à l'investissement solidaire : Quelle évaluation sociale et sociétale pour l'entreprise ? Comment promouvoir de nouveaux comportements pour une nouvelle croissance ? ».

// NOVEMBRE //

Etude sectorielle sur la chimie.

Semaine de la Finance Solidaire.

Groupes de travail Great Place to Work® destinés à formaliser des propositions d'actions concrètes.

Légende :

Recherche ISR interne

Engagement actionnarial de Meeschaert Asset Management

Evénements nationaux et internationaux

Participation de Meeschaert Asset Management à des rencontres et réseaux sur l'investissement socialement responsable

Responsabilité sociale de l'entreprise Meeschaert

// AVRIL //

Etude sectorielle sur les producteurs de semi-conducteurs.

Conférence organisée par le CFIE (Centre Français d'Information sur les Entreprises) : « RSE : quels enjeux pour les pays du Sud ? ».

// MAI //

Etude sectorielle sur la distribution spécialisée.

Journée Ethique et Investissement : « Donneurs d'ordre, sous-traitants : vers une relation durable ? ».

Conférence de presse sur les résultats du groupe de travail CorDial Social : « Politique RH dans la crise économique et financière ».

Réactualisation des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Participation à plusieurs assemblées générales d'entreprises du CAC 40.

Restitution des résultats de l'enquête Great Place to Work®, par groupes de 10 à 20 personnes.

// JUIN //

Etude sectorielle sur les banques.

Événement Nature Capitale à Lyon.

// DÉCEMBRE //

Etude sectorielle sur les métaux et les extractions minières.

Restitution auprès de l'ensemble des collaborateurs des propositions d'actions formulées par les groupes de travail Great Place to Work® de novembre.

2. Chemin parcouru et nouveaux axes d'amélioration

2.1 Responsabilité sociale et environnementale interne

RÉSULTATS GREAT PLACE TO WORK

Fondé en 1991 aux Etats-Unis, l'Institut Great Place to Work® s'est donné pour vocation de « contribuer à construire une société meilleure en aidant les entreprises où il fait bon travailler ».

Basé sur les relations entretenues par les salariés avec leur encadrement et leurs collègues, ainsi que leur rapport au travail, le modèle Great Place to Work® met en avant cinq dimensions fondamentales pour évaluer le bien-être des collaborateurs d'une entreprise : la crédibilité, le respect, l'équité, la fierté et la convivialité. De façon plus concrète, une enquête est effectuée auprès des salariés et les pratiques managériales sont évaluées, ceci débouchant sur la restitution des résultats et la définition de plans d'actions. Chaque année, le palmarès Best Workplaces France est rendu public.

La société Meeschaert Gestion Privée a voulu participer à cette démarche, considérée comme innovante et pédagogique.

En 2011, un questionnaire a ainsi été envoyé à l'ensemble des collaborateurs, afin d'amorcer cette réflexion sur la qualité des relations sociales au sein de l'entreprise. Des actions visant à impliquer les collaborateurs dans la construction de plan d'actions d'amélioration ont été menées tout au long de l'année 2011.

EVOLUTION DU BILAN CARBONE

Meeschaert Gestion Privée a sollicité en 2011 le programme Action Carbone de la fondation GoodPlanet pour la réalisation de son Bilan Carbone®. Il s'agit d'une méthode de comptabilisation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées directement ou indirectement par l'activité.

Elle concerne donc :

- Les usages directs de l'énergie,
- Les émissions dues aux procédés (fuites...),
- Les transports (fournitures, salariés, visiteurs...),
- Les émissions liées aux matériaux entrants et à l'utilisation de services (autres que le transport), au traitement des déchets produits,
- Les émissions liées à l'amortissement des immobilisations (immeubles, véhicules, ...).

Les émissions de GES associées aux placements financiers, aux investissements et aux éventuels financements de projets ne seront pas intégrées au périmètre de l'étude mais pourront faire l'objet de réflexions complémentaires (ex. : investissement socialement responsable).

Au cours de l'année 2011, Meeschaert Gestion Privée a concentré ses efforts de compilation de données sur les déplacements de personnes, principal poste d'émissions de GES pour les activités de services internationales. Ainsi, l'ensemble des déplacements domicile-travail et des déplacements dans le cadre du travail ont été analysés.

Cette étude va être complétée en 2012, ce qui permettra à Meeschaert Gestion Privée d'établir un plan d'action de réduction efficace de son empreinte carbone mais également de répondre aux exigences réglementaires en vigueur en matière de bilan des émissions de GES.

2.2 Démarche d'investissement

UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC ETHIFINANCE

Afin d'affiner l'analyse des performances ESG des entreprises présentes dans l'univers d'investissement, Meeschaert Gestion Privée a développé un nouveau partenariat avec Ethifinance. Cette agence indépendante d'évaluation extra-financière, créée en 2003, a conçu une méthodologie d'évaluation adaptée aux petites et moyennes entreprises. C'est cette expertise spécifique qui a guidé la décision de solliciter Ethifinance de façon ponctuelle, dès lors que les analystes ISR étudient une valeur moyenne dont les communications extra-financières et le rapport de développement durable sont insuffisamment renseignés.

FOCUS PARTENAIRES : Emmanuel de La Ville, Directeur Général d'EthiFinance

Emmanuel de La Ville, pouvez-vous nous présenter Ethifinance ?

Ethifinance est une agence d'évaluation extra-financière qui accompagne les investisseurs dans l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur gestion financière. Cela consiste, entre autres, à analyser les politiques et pratiques ESG des entreprises dans lesquelles ils investissent.

Pouvez-vous décrire votre méthodologie d'analyse ?

Notre méthodologie s'appuie sur les parties prenantes de l'entreprise que nous avons regroupées en quatre thèmes que sont la gouvernance, la gestion des ressources humaines et de l'environnement, et les relations avec les partenaires externes (fournisseurs, clients et société civile). A chacun de ces thèmes, sont associés des critères d'analyse dits génériques et d'autres sectoriels. Chacun de ceux-là est noté, puis chaque thème afin d'aboutir à une note globale de l'entreprise. La traçabilité de la note ainsi que des sources d'information sont essentielles à la qualité des analyses extra financières. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous faisons auditer nos procédures afin de répondre aux exigences de la norme ARISTA dont nous venons d'obtenir le renouvellement de la certification obtenue en 2009.

Quelles sont les particularités d'Ethifinance ?

La première consiste dans notre statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui,

d'une part, permet à l'ensemble de nos parties prenantes d'être actionnaires de notre agence et, d'autre part, garantit l'indépendance et la qualité de nos travaux.

La deuxième réside dans notre approche sur-mesure de l'investissement socialement responsable (ISR). En effet, à chaque société de gestion correspond une vision propre. Selon qu'elle soit fondée sur des principes de gestion des risques ou d'éthique, Ethifinance apporte des solutions d'accompagnement et d'analyse

Enfin, nous sommes spécialisés sur le segment des entreprises de taille intermédiaire que l'on appelle les « Small et Mid caps » pour lequel nous avons développé un référentiel d'analyse adapté à leurs tailles ainsi qu'aux niveaux de formalisation de leurs pratiques.

Comment intervenez-vous chez Meeschaert Asset Management ?

Nous travaillons avec Meeschaert Asset Management depuis l'an dernier dans le cadre d'analyses extra-financières sur-mesure. En effet, les gérants peuvent avoir besoin soit d'une évaluation ESG sur des titres qui ne sont pas suivis par les autres agences de notation, soit d'un autre avis sur des entreprises présentant un manque d'informations. Dans ce dernier cas, nous allons à la rencontre de ces entreprises afin de comprendre le mieux possible si ce qu'elles font est en adéquation avec les attentes des gérants de la maison.

UNE INTÉGRATION ACCRUE DE L'ESG À LA STRATÉGIE GLOBALE D'INVESTISSEMENT

En décembre 2009, Meeschaert Gestion Privée a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies (UNPRI). Par cette adhésion, l'entreprise a pris les engagements suivants :

1. Prendre en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements
2. Être un investisseur actif et prendre en compte les questions ESG dans les politiques et pratiques d'actionnaire
3. Demander aux entreprises de publier des informations appropriées sur les questions ESG
4. Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs
5. Travailler ensemble pour accroître l'efficacité de l'application des Principes
6. Rendre compte individuellement des activités et progrès dans l'application des Principes

Suite au premier rapport d'évaluation portant sur les pratiques de Meeschaert Gestion Privée dans ces domaines, des axes d'amélioration sont progressivement intégrés. A titre d'exemples, voici quelques-uns des objectifs que l'entreprise s'est fixée :

- Mettre en place une politique faisant spécifiquement référence aux investissements responsables (critères ESG), déclinée dans le cadre d'un programme stratégique
- Continuer à former l'ensemble des équipes de gestion à ces thématiques
- S'assurer que des informations ESG pertinentes sont disponibles pour l'ensemble des gérants, par l'utilisation d'une nouvelle base de données en interne
- Définir des objectifs d'engagement actionnarial et évaluer les résultats obtenus.

2.3 Sensibilisation aux enjeux environnementaux

DEMANDER AUX ENTREPRISES UNE TRANSPARENCE ACCRUE SUR LEURS ÉMISSIONS DE CARBONE ET LEUR CONSOMMATION D'EAU

Afin d'inciter les entreprises à évaluer leur impact environnemental et à publier des indicateurs pertinents dans ce domaine, Meeschaert Gestion Privée est signataire de deux initiatives : le Carbon Disclosure Project (CDP) et le Water Disclosure Project (WDP).

Le CDP cherche à intégrer la lutte contre le changement climatique et la protection des ressources naturelles au cœur de l'activité économique des entreprises, d'où l'importance de mesurer et de communiquer sur la gestion des émissions de gaz à effet de serre. L'ensemble de ces données sont compilées dans un rapport commun, afin de permettre aux investisseurs de réduire leur exposition aux risques environnementaux et de focaliser leurs décisions d'investissement sur des projets durables. Plus de 3 000 entreprises ont communiqué sur leurs émissions et sur leur gestion des risques liés à l'environnement aux associés.

De même, le WDP s'inscrit dans une dynamique de gestion durable de l'eau. Face aux prévisions de croissance du stress hydrique dans les prochaines décennies, les entreprises doivent s'adapter à un

accès de plus en plus difficile à cette ressource naturelle, par une réduction de leurs besoins en eau. C'est pourquoi le WDP fait la promotion d'une standardisation des indicateurs quantitatifs communiqués, ainsi que des indices de performance dédiés à cette problématique. Cette nouvelle initiative fera l'objet d'une évaluation des entreprises d'ici à 2013.

SOUTENIR DES PROJETS DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : NATURE CAPITALE



Nature Capitale, une création de Gad Weil – Illustration par Laurence Médioni

« Nature Capitale c'est une création végétale épique qui investit l'espace urbain le temps d'un week-end pour émerveiller ses habitants et les interroger, par une approche artistique, sur leur rapport à la nature. Créée pour la première fois à Paris, Nature Capitale a vocation à parcourir le monde pour faire de la ville un acteur majeur de la sensibilisation des populations à la nature ».

Après le succès rencontré par Nature Capitale lors de son événement parisien, une nouvelle création végétale a été programmée à Lyon en juin 2011. Ces différentes manifestations permettent de sensibiliser à un ensemble de thématiques : le rapport des hommes et des femmes avec la nature, la préservation environnementale dans le processus d'urbanisation, le développement durable, la protection de la biodiversité, la responsabilité environnementale individuelle... Dans une perspective de durabilité, chacune des parcelles de végétation utilisées est par la suite récupérée par la ville pour embellir les espaces publics, les cours d'école et les parcs.

Le groupe Meeschaert a donc décidé de participer à cette démarche.

3. Définition du périmètre d'investissement

3.1 Analyses sectorielles

SEMI-CONDUCTEURS : RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES

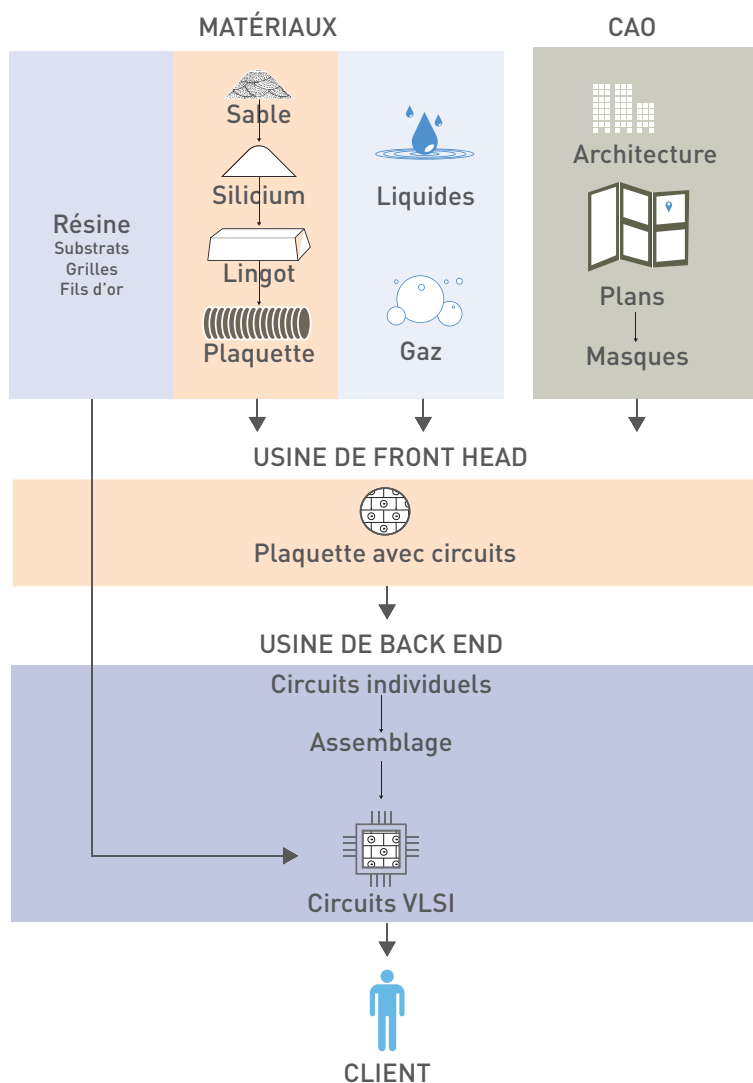
Un semi-conducteur est un matériau capable de relayer du courant électrique en ayant des propriétés physiques à mi-chemin entre le métal et l'isolant. C'est un élément essentiel de l'électronique et de l'informatique modernes. Il permet de contrôler à la fois la direction du courant et son intensité.

Les semi-conducteurs ont des applications dans des domaines très variés : l'automobile, la communication (satellites, téléphones mobiles), l'informatique (ordinateurs, périphériques), l'électronique grand public (audio, TV), l'industrie, les cartes à puces, la sécurité...

IMPACT ENVIRONNEMENTAL EN QUELQUES CHIFFRES :

- une puce requiert 630 fois son poids en énergie fossile et en substances chimiques
- la fabrication d'une clé USB exige 250 litres d'eau
- la fabrication d'un circuit intégré pesant 1,8 kg générerait 20,9 kg de déchets, dont 87 % seraient dangereux.

Procédé général de fabrication



Le processus de fabrication comporte des risques environnementaux et sanitaires

Avant assemblage sous forme de circuits, une plaquette de silicium subit des traitements en usine « Front-end » qui peuvent être toxiques pour les employés et dont l'impact sur l'environnement n'est pas négligeable : oxydation (produits chimiques), lithographie

(bombardement d'UV), gravure (acides), dopage (bombardement d'électrons), dépôt de vapeurs chimiques, métallisation (par des gaz ferreux par exemple).

Il existe une menace importante de contamination de l'air, de l'eau et des sols. Le risque sanitaire est limité aux phases de manipulation et à la mise au rebut. Les consommateurs finaux ne sont pas exposés directement à ces substances.

Des procédures très strictes de manipulation sont mises en place pour protéger les utilisateurs et éviter des fuites de produits toxiques dans l'environnement. Les matériaux sont manipulés dans des « salles blanches », qui sont des lieux extrêmement propres pour éviter des contaminations fatales aux circuits intégrés : filtrage de l'air, tenues spécialisées...

Des produits caractérisés par un cycle de vie court

Avec les changements rapides dans la technologie, les consommateurs sont poussés à renouveler régulièrement du matériel électronique à durée de vie courte, alors qu'il existe très peu de systèmes de gestion des déchets en fin de vie.

Les gammes de téléphones portables par exemple changent tous les six mois. Ceci génère des pressions très fortes en matière de délai sur les fabricants de semi-conducteurs. Pour un téléphone dont la vente est prévue en décembre, les fournisseurs reçoivent le cahier des charges entre avril et mai et doivent livrer leurs produits dès septembre.

En outre, les nouvelles applications sont très vite absorbées par le marché. Il a fallu près d'une décennie pour saturer le marché des téléphones portables, alors que le marché des MP3 par exemple a atteint sa maturité en moins de deux ans. Cela implique que les industriels de la microélectronique soient les premiers à sortir le produit adéquat, mais également soient capables d'augmenter très rapidement les volumes de production.

La rareté de certaines matières premières, ainsi qu'une réglementation plus stricte, poussent les entreprises à investir dans le recyclage. Les systèmes de collecte et de recyclage sont relativement performants en Occident. Cependant, certains pays favorisent l'exportation des déchets électroniques vers des pays émergents, où il existe une « économie du déchet », mais une moindre sécurité dans la manipulation des produits.

Société	Sous-secteur	Pays
Aixtron	Equipementier	Allemagne
ARM Holdings	Fabless ¹	Royaume-Uni
ASML Holding	Equipementier	Pays-Bas
Infineon Technologies	Semi-conducteurs	Allemagne
Soitec	Plaques de silicium	France
STMicroelectronics	Semi-conducteurs	Pays-Bas

DISTRIBUTION SPÉCIALISÉE

Dans la chaîne de valeur, les acteurs de la distribution spécialisée se positionnent entre les fabricants de produits spécifiques et les consommateurs. Les sociétés étudiées regroupent des distributeurs

¹ Une société fabless (sans usine, sans unité de fabrication) de semi-conducteurs est spécialisée dans la conception (ou le design) et la vente de puces électroniques.

spécialisés dans l'habitat, le textile et des généralistes.

Le secteur de la distribution spécialisée compte pour 4,2 % de la valeur ajoutée et 8,4 % (17 millions de personnes) de l'emploi total en Europe. Ce secteur est caractérisé par une forte cyclicité, liée au prix des matières premières et au pouvoir d'achat des consommateurs. La crise a eu un impact marqué sur ce secteur et ses effets se font encore ressentir. L'atonie de l'immobilier et le risque de hausse des taux pénalisent les acteurs de l'habitat, tandis que l'inflation des matières premières combinée aux plans de rigueur obère le pouvoir d'achat des européens.

La crise a finalement révélé de nouveaux comportements chez le consommateur qui, de manière globale, considère de plus en plus l'acte d'achat comme un acte citoyen et adopte ainsi une démarche plus éco-responsable. Cette nouvelle demande constitue un défi auquel les entreprises tentent de répondre en proposant des produits bio (ex : peintures écologiques) ou issus du commerce équitable (ex : chocolat). De manière générale, le secteur fait face à une pression accrue de la part des consommateurs pour adopter des comportements plus responsables. Les stratégies de développement durable deviennent ici un avantage concurrentiel pour ces sociétés.

Les enjeux liés à la responsabilité sociale des entreprises

Le secteur a connu une mutation brutale du fait de la globalisation. Celle-ci a été rendue possible grâce aux libéralisations commerciales comme la fin des accords multifibres en 2005 (qui imposait des quotas d'importation dans la filière textile), ainsi qu'aux avancées technologiques rendant le transport et la communication moins coûteux.

La globalisation a provoqué une délocalisation de la production (vers l'Asie du Sud Est et la Chine), une externalisation des activités jugées non stratégiques et donc une multiplication des fournisseurs. Cette nouvelle configuration crée des problèmes de contrôle sur la chaîne d'approvisionnement, principalement située dans des pays avec des législations sociales restrictives.

Un autre enjeu est lié à la gestion du personnel, soumis à des conditions de travail difficiles et à une précarité importante. La distribution spécialisée est par ailleurs caractérisée par un turnover conséquent et par un dialogue social moins développé que dans les autres secteurs.

Enfin, le secteur doit s'adapter à l'émergence du « consommateur responsable », plus exigeant sur l'impact environnemental du produit. Ainsi, de plus en plus de distributeurs recourent à des analyses de cycle de vie de leurs gammes, ou des certifications de leurs sites (ex : ISO 14001) et de leurs produits (ex : label FSC pour le bois).

Société	Sous-secteur	Pays
Adidas	Habillement	Allemagne
H&M	Habillement	Suède
Inditex	Habillement	Espagne
Kesa	Habitat	Royaume-Uni
Kingfisher	Habitat	Royaume-Uni
Marks & Spencer	Généraliste	Royaume-Uni
Next	Habillement	Royaume-Uni
PPR	Généraliste	France
Home Retail Group	Habitat	Royaume-Uni

SECTEUR BANCAIRE

Le premier rôle des banques est de financer l'économie en collectant des dépôts et en octroyant des prêts. Les principales banques européennes cumulent ce rôle avec celui de banque d'investissement, opérant des mouvements sur les marchés et proposant des services spécifiques, tels que les fusions-acquisitions. En Europe, les banques emploient 3,1 millions de personnes et représentent 6,5 % du PIB.

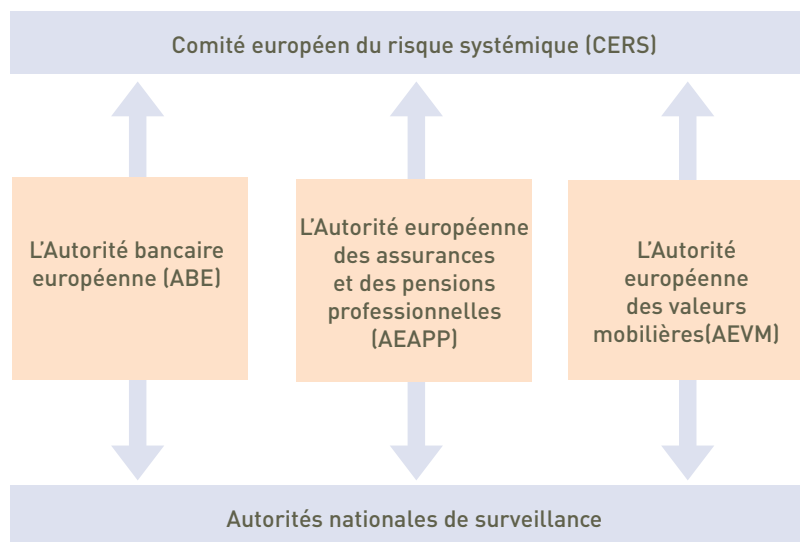
Les acteurs bancaires ont subi de lourdes pertes lors de la crise financière de 2008. L'exposition généralisée aux « sub-primes » américains a généré de la défiance entre les banques, incitant celles-ci à augmenter leurs fonds propres pour limiter leurs pertes et conserver leur crédibilité. Ceci a eu un impact significatif sur la sphère réelle, au travers de la baisse des prêts accordés aux entreprises et aux ménages.

Le secteur bancaire fait actuellement face à des changements majeurs dans son environnement économique, du fait des risques issus des expositions aux dettes souveraines et des modifications réglementaires internationales. D'autre part, son rôle supposé dans la crise et la pression de la société civile l'amènent à intégrer progressivement de nouveaux enjeux sociaux et environnementaux.

Les évolutions réglementaires

Ces évolutions proviennent de trois mouvements indépendants :

- la réforme bancaire Bâle 3 : elle vise à renforcer le bilan des banques pour améliorer leur résilience lors des crises financières. Le principal changement se focalise sur l'augmentation des fonds propres ;
- la réforme européenne : elle consiste à augmenter la coordination et la surveillance financière afin de réagir plus rapidement aux crises financières. La principale mesure réside dans le lancement de trois nouvelles autorités de supervision ;
- la loi américaine Dodd Franck : qui réforme très largement la réglementation financière américaine concernant les institutions, les banques, les marchés de produits dérivés et les consommateurs.



Source : commission européenne

Les enjeux liés à la responsabilité sociale des entreprises

Les enjeux des banques sont surtout liés à leur rôle de financeur de l'économie. En orientant des masses d'argent considérables, elles ont la capacité d'une part de pousser les secteurs d'avenir via l'octroi de crédit et d'autre part d'influencer le comportement des entreprises via leurs activités d'investissement.

Concernant les prêts, les banques peuvent développer des produits prenant en compte l'environnement, tels que les éco-prêts destinés aux travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique des habitats, ou des prêts ciblant le développement des énergies renouvelables. Les « Climate Principles », par exemple, sont une initiative volontaire fixant un cadre de coordination pour des démarches environnementales.

Concernant leurs activités d'investissement, les banques peuvent privilégier des secteurs qu'elles jugent socialement utiles, tels que la santé, et en exclure parallèlement d'autres, tels que le tabac. L'engagement actionnarial est également une manière d'influencer les entreprises. Il permet de créer un dialogue avec celles-ci, afin de les sensibiliser à des enjeux portant sur la gestion des impacts environnementaux, les politiques sociales, les relations avec l'ensemble des parties prenantes, ainsi que les pratiques de gouvernance.

Société	Pays
BBVA	Espagne
Barclays	Royaume-Uni
BNP	France
Crédit Agricole	France
Crédit Suisse	Suisse
Deutsche Bank	Allemagne
Dexia	Belgique
HSBC	Royaume-Uni
Intesa Sanpaolo	Italie
KBC	Belgique
Lloyds	Royaume-Uni
Société Générale	France
Standard Chartered	Royaume-Uni
Swedbank	Suède
Unicredit	Italie

LA CHIMIE VERTE

L'industrie chimique est un acteur important de l'économie. Elle fournit un certain nombre de secteurs et participe au développement de nouvelles technologies et produits ayant un impact majeur dans la vie quotidienne.

L'histoire du secteur est toutefois entachée de controverses majeures, liées à la nature toxique et au risque potentiel de ses activités. Les autorités ont de ce fait fortement réglementé le secteur afin de limiter les risques d'accidents. L'industrie chimique, qui affiche une image peu flatteuse auprès du public, devient également proactive dans ce domaine et s'autorégule.



© Morten Olsen

Le secteur est un grand consommateur d'énergie, aussi bien en tant que matière première que pour le fonctionnement des unités

de production, les coûts énergétiques représentant jusqu'à 60 % des coûts de production pour certains produits. On constate néanmoins une baisse remarquable de l'intensité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre depuis 1990, ceci notamment grâce à une amélioration des procédés de production et à l'utilisation d'énergies moins intensives en carbone ou d'énergies renouvelables.

Le concept de « chimie verte » fut développé aux Etats-Unis afin d'apporter un cadre à la loi de prévention de la pollution adoptée sur leur territoire en 1990. L'objectif était de prévenir la pollution en concevant des produits et procédés chimiques permettant de réduire ou d'éliminer à la source l'utilisation et la synthèse de substances dangereuses, plutôt que de se limiter au traitement des déchets produits. Ce concept est devenu rapidement populaire et largement adopté par la communauté scientifique grâce aux douze principes définis par les chimistes américains Anastas et Warner (source CNRS).

Ces douze principes sont les suivants :

1. Prévenir la pollution,
2. Maximiser l'incorporation des matériaux utilisés en vue d'une économie d'atomes,
3. Concevoir des méthodes de synthèses chimiques moins nocives,
4. Concevoir des produits chimiques plus sûrs,
5. Réduire les solvants et auxiliaires,
6. Améliorer le rendement énergétique,
7. Utiliser des matières premières renouvelables,
8. Réduire la quantité de produits dérivés,
9. Favoriser la catalyse,
10. Concevoir des substances non persistantes,
11. Analyser en temps réel la lutte contre la pollution,
12. Favoriser une chimie sécuritaire en vue de prévenir les risques d'accidents.

Cette mouvance a favorisé les innovations technologiques dans le secteur, en intégrant les problématiques environnementales et de santé-sécurité dans le cadre d'une analyse du cycle de vie des produits, c'est-à-dire de la conception à la fin de vie, en passant par l'utilisation finale des produits.

Le secteur fournit également des solutions permettant de limiter l'impact climatique de la consommation d'énergie ainsi que la génération de produits toxiques : matériaux pour le solaire par exemple, biocatalyseurs pour la production d'énergie à partir de biomasse, batteries performantes, technologies hydrogène, isolation thermique dans la construction, matériaux plus légers pour l'automobile et l'aviation, matériaux de haute performance pour les pots catalytiques ...

Société	Sous-secteur	Pays
Air Liquide	Gaz industriels	France
Akzo Nobel	Chimie de spécialité	Pays-Bas
BASF	Chimie de base	Allemagne
Bayer	Chimie de base	Allemagne
Croda International	Chimie de spécialité	Royaume-Uni
Johnson Matthey	Chimie de spécialité	Royaume-Uni
Koninklijke DSM	Chimie de spécialité / fine	Pays-Bas
Lanxess	Chimie de spécialité	Allemagne
Linde	Gaz industriels	Allemagne
Solvay	Chimie de spécialité	Belgique
Umicore	Chimie de spécialité	Belgique
Wacker Chemie	Chimie de spécialité	Allemagne

MÉTAUX ET EXTRACTION MINIÈRE : LA CRISTALLISATION DE MULTIPLES ENJEUX ESG

Le secteur « métaux et extraction minière » est polymorphe. Il est composé de l'ensemble des entreprises présentes sur une partie ou sur l'intégralité de la chaîne de valeur, qui s'amorce par l'extraction de minerais et se finalise par la conception et la fabrication de produits métalliques finis. Si les métiers propres à chaque entreprise impliquent des enjeux éthiques spécifiques, le secteur dans son intégralité polarise de nombreuses problématiques liées au développement durable. C'est pourquoi il est intéressant de s'attarder sur la multiplicité des enjeux qui rendent cette activité particulièrement sensible d'un point de vue ISR.

Les différentes étapes de la chaîne de valeur :



Société	Pays
Anglo American	Royaume-Uni
ArcelorMittal	Luxembourg
BHP Billiton	Royaume-Uni
Eramet	France
Lonmin	Royaume-Uni
Norsk Hydro	Norvège
Outokumpu	Finlande
Rio Tinto	Royaume-Uni
Xstrata	Royaume-Uni
Vallourec	France
Vedanta Resources	Royaume-Uni

- Conditions de travail et dialogue social

Différents risques sanitaires caractérisent l'activité minière. Parmi les effets directs, des conditions de travail difficiles sont à l'origine d'accidents souvent mortels, dus à des éboulements, des explosions, des inondations ou des incendies. Parmi les effets indirects, l'inhalation de poussières provoque des pathologies chroniques et des maladies pulmonaires. C'est pourquoi les politiques de prévention de la santé et de la sécurité font partie des défis-clés que doivent relever les acteurs du secteur.

La précarité des conditions de travail, ajoutée aux restructurations importantes que subit actuellement le secteur minier, nécessitent d'autant plus fortement un dialogue social permanent. Dans ce domaine, différents indicateurs existent : accords collectifs, représentation syndicale, rôle des comités d'entreprise, gestion responsable des restructurations, occurrence des grèves... Sur ce dernier point, ArcelorMittal a fait récemment l'objet de controverses : des grèves et des manifestations ont été organisées en réaction à l'annonce de la fermeture de sites en Europe.

- Pollutions et consommation de matières premières

Lors du processus de séparation des métaux et de la roche, des produits chimiques, tels que le cyanure, l'arsenic ou le mercure, sont utilisés. Ces substances, qui sont ensuite stockées dans des bassins doivent faire l'objet d'une vigilance accrue de la part des entreprises. En effet, l'un des principaux risques environnementaux encourus par les acteurs de ce secteur consiste dans le déversement de boues toxiques, qui polluent alors fortement les rivières, la faune et la flore. C'est ce qui s'est passé en Hongrie en 2010, lors de la rupture d'un réservoir d'une usine d'aluminium : plus d'un million de mètres cubes de boue rouge toxique s'est alors répandu dans les villages voisins.

- Corruption et transparence fiscale

Les matières premières constituent la principale richesse de nombreux pays en développement. Le principal réservoir mondial de ressources minières se situe en Afrique subsaharienne, où se concentrent diamants, or, chrome, platine, cobalt, bauxite, manganèse, palladium, cuivre, uranium et fer. Paradoxalement, cette abondance des sous-sols n'évite pas au continent d'être le plus pauvre au monde. Cet écart s'explique notamment par la concentration des pouvoirs politique, l'instabilité juridique et l'opacité des flux financiers qui y règnent. C'est pourquoi, les entreprises d'extraction minière ont une responsabilité dans ce domaine : la transparence fiscale. En participant à l'ITIE (Initiative pour la Transparence des Industries Extractives), elles s'engagent à publier pays par pays les sommes versées aux gouvernements. Grâce à cette démarche, les entreprises participent ainsi à la lutte contre la corruption et l'opacité financière. C'est le cas, par exemple, des groupes suivants : Anglo American, Rio Tinto, BHP Billiton, Xstrata et Norsk Hydro.

- Concertation avec les populations locales

Selon le principe onusien du « consentement libre, préalable et éclairé »¹, les communautés locales ont le droit d'accepter ou de refuser les nouveaux projets d'exploitation minière qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les terres qu'elles possèdent, occupent ou utilisent. Cette consultation en amont des parties-prenantes concernées devient cruciale pour les entreprises : elle leur permet

non seulement de minimiser les risques de réputation, mais surtout d'obtenir une légitimité sociale au niveau local. L'instauration d'un dialogue avec les peuples autochtones s'inscrit également dans une optique matérielle : les risques d'interruption de travail et de blocage des sites en signe de contestation ne peuvent être négligés par les entreprises. Vedanta Resources, par exemple, a fait l'objet de vives résistances en Inde : son projet de création d'une mine de bauxite dans l'Etat d'Orissa, sans consultation de la communauté des Dongria Kondh, a été à l'origine de blocages routiers importants.

1 Déclaration des Nations-Unies sur les droits des peuples autochtones, 2007

3.2 Analyses thématiques

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE CONSOMMATION EN AFRIQUE

« On la croyait vide, rurale, animiste, pauvre, oubliée du monde. Or, cinquante ans après les indépendances, la voici pleine à craquer, urbaine, monothéiste. Si la misère et la violence y sévissent encore, la croissance économique y a repris ; les classes moyennes s'y développent à grande vitesse. Elle est désormais au centre de nouveaux grands enjeux mondiaux. Bref, elle était « mal partie » ; la voilà de retour – à grande vitesse ».

Jean-Michel Severino et Olivier Ray, « Le Temps de l'Afrique », éditions Odile Jacob, 2010

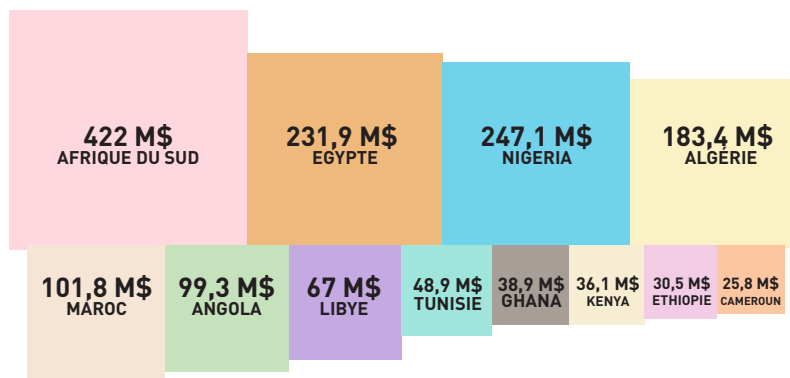
Le PIB des principaux pays africains

CLASSEMENT DU PIB DES PRINCIPAUX PAYS D'AFRIQUE EN USD

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur économique utilisé pour mesurer la production dans un pays donné sur une période donnée (2011)

CALCUL DU PIB

valeur des biens et services créés - valeur des biens et services détruits ou transformés durant le processus de production



Sources :

<http://data.worldbank.org/>

http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_countries_by_GDP_%28nominal%29

<http://www.google.com/publicdata>

L'émergence d'une nouvelle demande africaine...

L'économie africaine représente aujourd'hui 1 600 milliards de dollars, ce qui équivaut au PIB de la Russie ou du Brésil. En 2009, vingt-deux pays du continent ont vu leur PIB augmenter de plus de 5 %. La moitié de cette croissance est concentrée dans les secteurs des matières premières (agricoles et minières), de la distribution et des

communications. Cette tendance, accentuée par un fort dynamisme démographique et un processus d'urbanisation sans précédent, participe à la création d'une classe moyenne. Cette dernière est actuellement constituée d'environ 200 millions de personnes, dont le revenu est supérieur à 5 000 dollars par an. Par ailleurs, le niveau de vie moyen devrait doubler dans les quinze prochaines années. Ce constat général doit cependant être tempéré par de fortes disparités géographiques : les économies diversifiées et les pays exportateurs de pétrole devraient davantage bénéficier de cette dynamique¹. Et s'il ne faut évidemment pas occulter les 50 % de la population africaine qui restent encore sous le seuil de pauvreté, de nouveaux consommateurs apparaissent donc sur le continent.

... accentuée dans certains secteurs-clés du développement

Dans le cadre de cette étude, certains secteurs d'activité ont été privilégiés : de par leur contribution au développement des infrastructures et à l'amélioration des conditions de vie, ils constituent un moteur de croissance important pour le continent africain.

- Les télécommunications : le taux de pénétration du mobile, évalué à 33 % en 2009, détient encore un fort potentiel de développement. Au-delà de sa valeur ajoutée dans le domaine de la communication, ce secteur diversifie ses services avec des offres innovantes. Le lancement du « mobile banking », par exemple, permet de proposer des services bancaires par téléphone, et donc de favoriser la fluidité des flux financiers.
- Les banques : le taux de bancarisation ne dépasse pas les 20 % en Afrique Subsaharienne. C'est pourquoi, l'émergence d'un tissu de PME locales nécessite de développer l'accès aux services financiers.
- Les travaux publics : si le secteur est affecté temporairement par la crise mondiale, des besoins forts existent pour faire face à la réorganisation du territoire liée au processus d'urbanisation. En effet, le nombre d'habitants vivant dans les villes devrait dépasser celui des ruraux dès 2030. D'où une augmentation indispensable des investissements dans les infrastructures (bâtiments, routes, équipements sportifs et touristiques...).
- L'énergie et l'eau : 60 % de la population africaine n'a pas accès à l'électricité commerciale, avec une fracture énergétique forte entre les villes et les campagnes. Afin d'étendre la couverture électrique du continent, le développement des énergies renouvelables peut constituer un levier d'action non négligeable.
- La santé : pour pallier des conditions de salubrité encore précaires, les besoins en investissements sont très importants : ils sont estimés à 30 milliards de dollars dans les cinq prochaines années. La mobilisation de ces capitaux peut avoir lieu au travers de la mise en place de partenariats publics/privés, dans le cadre de la construction de centres hospitaliers par exemple.

Vers les prémices d'une politique RSE dans certaines entreprises du continent

Les entreprises africaines ne font pas partie de l'univers d'investissement des fonds ISR de Meeschaert Asset Management : leur cahier des charges se focalise principalement sur le périmètre européen et la transparence des sociétés en Afrique reste trop lacunaire pour prétendre à leur intégration dans ce type de fonds. Cependant,

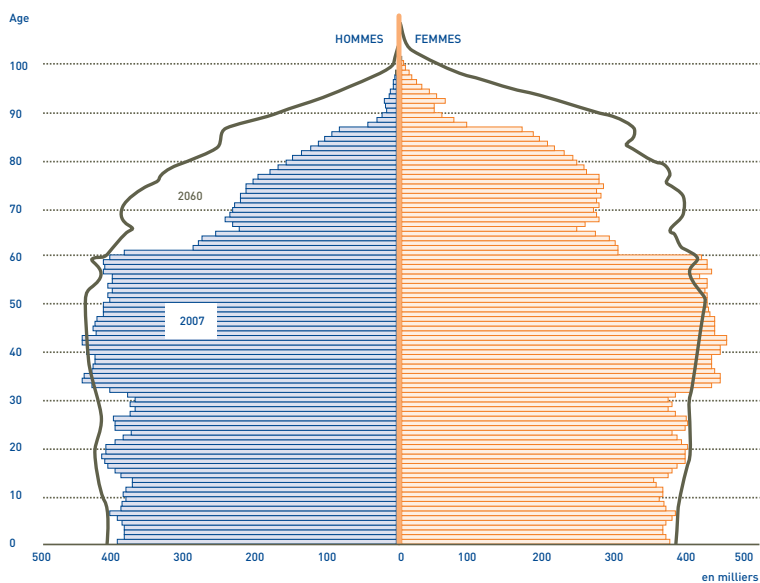
¹ Mc Kinsey Global Institute, « Lions on the Move : The progress and Potential of African Economies », juin 2010

dans le cadre du fonds commun de placement « classique » MAM Actions Afrique, il nous a semblé important d'amorcer une réflexion sur les passerelles qui pouvaient être jetées entre ces différentes approches. C'est pourquoi l'étude réalisée représente la première pierre d'un travail de veille qui s'inscrit sur le plus long terme. Il s'agit désormais de suivre l'évolution de la responsabilité sociétale de ces entreprises. Certains signaux sont encourageants : la bourse sud-africaine a été la première à lancer un indice ISR dans un marché émergent, le « Johannesburg Stock Exchange Sustainability Index ».

IMPACTS ÉCONOMIQUES DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Au niveau de la politique sociale des entreprises : adapter la gestion des ressources humaines au vieillissement des salariés

L'évolution de la pyramide des âges des effectifs au sein des groupes européens reflète une tendance démographique plus globale : le vieillissement de la population. Selon l'INSEE, alors que la part des 50 ans ou plus représentait 16 % de la population active en 1995, elle dépassera les 27 % en 2015. Cette mutation structurelle nécessite une adaptation de la gestion des ressources humaines. Ainsi, de nouveaux enjeux prennent un poids croissant dans ce domaine : la réduction de la pénibilité des conditions de travail, la mise en valeur de l'employabilité des salariés par une offre de formation continue valable tout au long de la vie active, une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences favorisant l'attraction et la rétention des salariés, la mise en place d'un transfert des savoir-faire entre jeunes recrues et salariés proches de la retraite... Ces nouveaux critères doivent être intégrés à l'évaluation des politiques sociales mises en place par les entreprises, dans la démarche de sélection des acteurs socialement responsables. Si ces enjeux sont prégnants d'un point de vue éthique, ils deviennent également indispensables à la pérennité de l'activité d'une entreprise.



Pyramide des âges française en 2007 et 2060 (Source : INSEE)

Au niveau de l'offre des entreprises : de nouveaux marchés en cours de développement

D'ici à 2015, les seniors¹, dont le poids démographique est estimé à 39 % de la population française, devraient représenter plus de 50 % des dépenses de consommation. Un « marché des seniors » est donc en train de se consolider, nécessitant d'adapter l'offre de biens et de services aux caractéristiques de ce nouveau groupe de consommateurs. Les pertes progressives de capacités physiques, par exemple, doivent être intégrées et faire l'objet d'une gamme de produits ciblés : équipements médicaux tels que les appareils auditifs et les verres ophtalmiques, aide au maintien à domicile et télémédecine, résidences et soins pour personnes âgées...

Dans cette tendance globale, il faut cependant distinguer différents profils. Le Centre de Recherche pour l'Etude de l'Observation des Conditions de Vie² identifie ainsi quatre catégories de seniors, aux besoins bien spécifiques.

Les seniors actifs, tout d'abord, ont entre 50 et 60 ans : c'est souvent à cette étape de leur vie qu'ils détiennent le plus fort pouvoir d'achat ; ayant pour un grand nombre remboursé leur crédit immobilier, allégés des charges familiales avec le départ des enfants, les anciens « baby-boomers » qui rentrent dans cette classe d'âge se caractérisent par une frénésie de consommation. Les comportements d'achat se focalisent alors principalement sur les loisirs, le transport et la communication.

Entre 60 et 70 ans, les jeunes retraités bénéficient d'un nouveau temps libre, mais subissent également une perte en revenus. Ils s'inscrivent donc dans un comportement de consommation intermédiaire, qui se cristallise dans les dépenses liées au logement, au tourisme et aux loisirs.

Au-delà de 70 ans, on distingue deux catégories distinctes : les personnes âgées en couple, et celles qui vivent seules. Cette différence constitue une variable importante dans la détermination du pouvoir d'achat de ces ménages. De façon générale, cette classe d'âge devient de plus en plus dépendante. Si elle consomme globalement moins, certains postes de dépenses gonflent fortement : principalement celles liées à la santé et aux services à domicile.

Ces quelques éléments démographiques permettent ainsi d'identifier des activités à forte « valeur ajoutée sociale » : face aux besoins croissants d'une population âgée qui augmente et qui se diversifie, il est important de considérer les activités apportant une offre ciblée et adaptée. Qu'elles favorisent le maintien à domicile ou qu'elles proposent des solutions palliant les déficiences liées au vieillissement fonctionnel, les entreprises qui ont été analysées dans cette étude s'adressent davantage aux catégories les plus âgées des seniors. Chaque groupe a ensuite fait l'objet d'une évaluation interne approfondie, destinée à sélectionner uniquement ceux dont les politiques répondent aux enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance propres à leur secteur.

Société	Secteur
Orpea	Prestataires de soins de santé
Korian	Prestataires de soins de santé
MEDICA	Environnement et services aux collectivités
Coloplast	Equipements médicaux
bioMérieux	Equipements médicaux
Fresenius	Equipements médicaux
Fresenius Medical Care	Equipements médicaux
Audika	Equipements médicaux
Essilor International	Equipements médicaux
Straumann	Equipements médicaux
Novo Nordisk	Pharmacie
Stallergenes	Pharmacie
Sanofi	Pharmacie

¹ Sont considérés comme seniors l'ensemble des individus âgés de plus de 50 ans.

² CREDOC, « Les seniors, une cible délaissée », Consommation et Modes de Vie, n°229, mai 2010.

4. Engagement actionnarial et sensibilisation

4.1. Engagement actionnarial

- Actualités du vote aux assemblées générales (AG)

Quelques évolutions ont pu être notées lors de cette saison de vote 2011¹ :

Le quorum continue d'augmenter, avec une moyenne de 65 %. Cette tendance à la hausse dénote une implication croissante des actionnaires dans la vie de l'entreprise, cristallisée par la participation à cet événement clé.

La politique de rémunération reste un sujet sensible, qui se manifeste par une demande croissante de transparence. Cette dernière inclut aussi bien les parts - fixe et variable - des salaires des dirigeants, que l'attribution d'actions gratuites, les plans d'options, et l'enveloppe des jetons de présences alloués aux administrateurs.

Le thème de la responsabilité d'entreprise est de plus en plus intégré aux discours des dirigeants et aux questions des actionnaires.

Focus : participation à l'AG de France Telecom du 7 juin 2011

France Telecom a dédié une partie de son assemblée générale à la présentation de sa politique de RSE (Responsabilité Sociale d'Entreprise). Stéphane Richard, Président Directeur Général du groupe, a ainsi formulé sa volonté d'être un « employeur de référence pour attirer de nouveaux talents », d'offrir aux clients des produits de qualité tout en protégeant les données personnelles, de favoriser l'innovation et de réduire les impacts environnementaux. Par ailleurs, le profil des candidats à des mandats d'administrateurs a été présenté au travers d'une vidéo.

Demande d'inscription d'une résolution environnementale à l'Assemblée Générale de Total

L'année 2011 a également été marquée par une tentative de dépôt de résolution sur l'exploitation des sables bitumineux, à l'assemblée générale de Total. Cette demande d'inscription d'un sujet environnemental, à l'ordre du jour d'une assemblée, constitue une première en France. Suite au désistement de certains actionnaires, le seuil nécessaire des 0,5 % du capital de l'entreprise² n'a toutefois pas pu être conservé. Le projet de résolution n'a donc pas abouti. Cependant, le retrait prématuré de cette résolution dans l'ordre du jour initial de l'assemblée a été critiqué par la coalition d'investisseurs. C'est pourquoi, un échange de courriers a été effectué avec la direction du groupe, afin de sensibiliser cette dernière à l'importance d'un dialogue constant et transparent entre l'entreprise et ses actionnaires.

Statistiques de l'année 2011

Au cours de l'année 2011, Meeschaert Asset Management a voté à 132 assemblées générales (soit un total de 2 449 résolutions), dont 80 % ciblaient des entreprises françaises et 20 % des groupes cotés dans d'autres pays européens. Le périmètre de vote a donc augmenté, en comparaison de l'année 2010. Si, comme l'année précédente, l'ensemble des sociétés du CAC 40 et de l'EuroStoxx 50 ont

¹ www.capitalcom.fr

² En France, pour qu'une résolution extérieure soit inscrite à l'ordre du jour d'une assemblée générale, il faut que ses initiateurs détiennent au minimum 0,5 % du capital de la société.

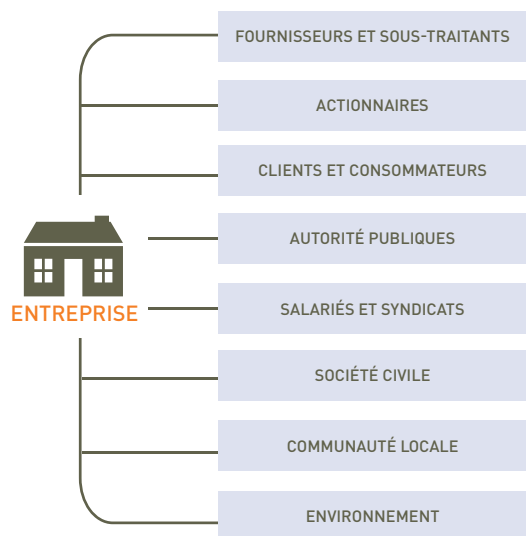
été concernées, un plus large éventail d'entreprises françaises du SBF 250 a pu faire également l'objet d'un vote. Sur l'ensemble des instructions de vote transmises, 31% s'exprimaient contre la résolution proposée. Cette proportion reste à peu près constante au cours des années.

4.2. Sensibilisation de l'opinion publique

Participation à la Semaine de l'ISR (du 10 au 14 octobre 2011)

Pour la deuxième année consécutive, la Semaine de l'ISR lancée par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) a été placée sous le Haut Patronage du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL). Meeschaert Gestion Privée a de nouveau participé à cet événement national, en intervenant au cours de deux réunions publiques.

L'une d'entre elles, intitulée « Quelles applications des critères de l'investissement socialement responsable ? », s'est déroulée dans nos locaux parisiens. Dans une perspective de réflexion sur les domaines d'étude liés à la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), les différentes parties-prenantes de l'entreprise ont été présentées. L'approche globale menée par Meeschaert Gestion Privée depuis quelques années a également été détaillée au travers des actions internes destinées à favoriser le bien-être au travail et diminuer l'impact environnemental de la société.



A l'Institut Catholique de Paris, l'association Ethique et Investissement a souhaité élargir le débat, en comparant différentes modalités d'investissement : l'ISR, l'investissement solidaire et l'« impact investing ». Meeschaert Gestion Privée a participé à cette table ronde en tant qu'acteur historique dans l'investissement socialement responsable.

Participation à des journées et des soirées d'information organisées par l'association Ethique et Investissement

- Janvier : « L'emploi des seniors »

Des sociologues, des représentants syndicaux et des responsables des questions sociales au sein d'entreprises du CAC 40 sont venus témoigner sur cette thématique, devenue fondamentale dans la gestion des

ressources humaines. La soirée-débat portait plus précisément sur la question des bonnes pratiques, permettant de maintenir dans l'entreprise les salariés les plus âgés. Différents axes de travail ont ainsi été menés : anticiper dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), favoriser l'employabilité des salariés, améliorer l'organisation du travail et la coopération entre les âges, assurer la transmission des savoirs.

- Mai : « Donneurs d'ordre, sous-traitants : vers une relation durable ? »

Si l'on fait une cartographie des différentes parties-prenantes liées à l'activité économique d'une entreprise, les fournisseurs y occupent une place cruciale. C'est pourquoi Ethique et Investissement s'est posé la question de la durabilité des relations tissées entre les sous-traitants et leurs donneurs d'ordre. La journée s'est structurée autour des interventions de représentants du milieu universitaire, du monde associatif et syndical, ainsi que des entreprises et des investisseurs. Différentes bonnes initiatives ont été identifiées, parmi lesquelles figurent la formation des acheteurs à des pratiques respectueuses des sous-traitants, l'organisation d'audits dans les usines des fournisseurs, et l'accompagnement du donneur d'ordre dans la mise en place de normes sociales et environnementales en amont de la chaîne d'approvisionnement.

Conclusion

En 2012, les engagements pris dans le cadre des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies (UNPRI) devraient être renforcés :

- favoriser la communication interne et externe sur le profil environnemental, social et de gouvernance des entreprises analysées,
- renforcer l'engagement actionnarial,
- insérer dès que possible des clauses ESG dans les relations contractuelles...

Par ailleurs, un développement institutionnel vers cette catégorie d'investissements devrait être privilégié.

Meeschaert Gestion Privée entend ainsi continuer à faire figure de pionnier dans ses pratiques ISR, ainsi que dans le rayonnement de ces dernières au-delà de l'acte d'investissement.

Remerciements

Nous tenons à exprimer nos remerciements à :

Marie-Laure Payen, Michelle Barrot, Murielle Hermellin, Thérèse van de Weghe, Jacques Terray, Pierre Arquié et tous les membres de l'Association Ethique et Investissement, Geneviève Guénard, Philippe Tournaud, Georges Liochon, Antonio Manganella, Sylvie Decok, Gérard Bitsch, Marie-Thérèse Gaud, Noël Lafay, Martial Lesay, Pierre Laurent et Christian Schmitz du CCFD - Terre Solidaire, Jean-Philippe Desmartin et Sébastien Théveux-Chabuel d'ODDO Securities, Agnès Blazy de CM-CIC Securities, Florence Bihour-Frezal et les équipes d'analystes de Vigeo, Olivier de Guerre, Denis Branche et Luis de Lozada de Phitrust, Pierre-Henri Leroy, Charles Pinel et Loïc Dessaint de Proxinvest, Martial Cozette du CFIE, François Passant d'Eurosif, Grégoire Cousté du FIR, Dominique Biedermann et la fondation Ethos, ainsi que Laurent Antoniou qui a effectué son stage de fin d'études dans notre entreprise.

Une pionnière de l'ISR nous a quittés

Notre souci est de placer nos capitaux dans des sociétés soigneusement sélectionnées, afin de s'assurer qu'elles répondent à un certain nombre de critères éthiques.

Sœur Nicole Reille

C'est avec émotion que nous avons appris la disparition de Sœur Nicole Reille lundi 7 mai 2012. Il y a 30 ans, elle nous a sensibilisés à la nécessité d'introduire une recherche de sens dans les placements financiers.

Sa rencontre avec notre Maison date des années 80. Elle se soucie alors du devenir de sa congrégation et cherche un établissement financier qui peut l'accompagner dans son projet : valoriser les réserves financières des congrégations pour assurer le financement de la vie courante et les retraites des sœurs. Un groupe d'économistes se rassemble pour mener ces réflexions et crée l'association Ethique et Investissement en 1983. Dans cette continuité, le fonds Nouvelle Stratégie 50 est constitué avec notre Maison. Une vingtaine de critères permet au gérant de définir son univers d'investissement.

Ce fonds a été récompensé début 2012 pour ses performances. Cette reconnaissance célèbre la démarche de l'investissement socialement responsable, dans laquelle, Sœur Nicole Reille et notre Maison, furent des pionnières.

Des informations complémentaires sur les gestions éthiques peuvent être sollicitées auprès des conseillers de Meeschaert Gestion Privée.



Meeschaert Gestion Privée

- Conseil en stratégie patrimoniale et fiscale
- Conseil en investissements
- Gestion sous mandat
- Conseils boursiers

Meeschaert Asset Management

- Gestion d'OPC
- Fonds dédiés

Meeschaert Family Office

- Conseil, gestion et transmission du patrimoine de la famille
- Aide à la sélection et supervision d'experts
- Philanthropie

Meeschaert Conseil Immobilier

- Transactions immobilières
- Investissements immobiliers

— meeschaert.com —

Bordeaux

2 rue de Sèze
Tél. 05 56 01 33 50

Cannes

8 rue Macé
Tél. 04 97 06 03 03

Lille

11 Allée du Château Blanc - Wasquehal
Tél. 03 28 38 66 00

Lyon

61 rue de la République
Tél. 04 72 77 88 55

Marseille

42 rue Montgrand
Tél. 04 91 33 33 30

Nancy

3 rue Sainte Catherine
Tél. 03 83 39 10 80

Nantes

1 rue Saint Julien
Tél. 02 40 35 89 10

Paris

12 Rond-Point des Champs-Élysées
Tél. 01 53 40 20 20

Toulouse

24 grande rue Nazareth
Tél. 05 61 14 71 00